

# FORFAITS DE SKI

Serre Chevalier Vallée - Saison 2023 / 2024

gratuit pour les moins de 6 ans puis 50 € pour les 6 à 20 ans inclus

## Les conditions :

- être domicilié à Puy-Saint-André ou Puy-Saint-Pierre
- être scolarisé
- être né en 2004 ou après

## Les documents à fournir :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un certificat de scolarité (sauf pour l'École du Pinet) ou une carte étudiante
- une copie de la carte d'identité ou du passeport
- une photo d'identité

Les modalités de paiement et de délivrance des forfaits vous seront communiquées ultérieurement



Les documents sont à fournir à votre mairie de domicile  
lors des permanences physiques  
ou dans la boîte aux lettres



ou par mail à [accueil@puysaintandre.fr](mailto:accueil@puysaintandre.fr) ou à [accueil@puysaintpierre.fr](mailto:accueil@puysaintpierre.fr)

**jusqu'au 17 novembre 2023**

**AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ**

